

# Comités techniques : Pourquoi en faire partie?

Un comité technique vous donne l'occasion d'améliorer la vie des Canadiennes et des Canadiens qui vivent en situation de handicap.

## Pourquoi participer

Travailler avec d'autres experts!

Faire entendre sa voix!

Façonner les normes!

Avoir un impact significatif!

Devenir un chef de file de l'inclusion!

## Ce que vous ferez

Recherche sur les normes existantes

Collaborer avec d'autres membres pour rédiger la norme

Partager votre expérience vécue

Joindre un groupe de travail qui correspond à votre intérêt pour le sujet

Assister à des réunions pour partager vos conclusions

Discuter de votre champ d'expertise

Contribuer à un Canada plus inclusif et accessible

## Qui peut postuler?

Nous recherchons des représentants dans chacune des catégories suivantes :

Personnes en situation de handicap

Commerce et industrie

Autorités gouvernementales

Consommateurs et intérêt public

Travailleurs et syndicats

Organismes universitaires et de recherche

Organisations non gouvernementales

Organismes d'élaboration de normes

Chaque langue officielle et région du Canada

**Notre objectif :** des équipes équilibrées et inclusives qui valorisent l'expérience vécue des personnes en situation de handicap.

## Rémunération

Les membres des comités techniques sont des bénévoles. Toutefois, les personnes en situation de handicap non payées par des organisations seront rémunérées pour leur rôle à titre d'experts au sein de nos comités techniques.

## Serait-ce vous?

Êtes-vous confronté à des obstacles à l'accessibilité?  
Êtes-vous proche d'une personne avec un handicap?  
Êtes-vous un expert en accessibilité?

**Nous avons besoin de votre expertise!**

Visitez notre site internet, abonnez-vous à notre infolettre, ou suivez-nous sur les réseaux sociaux pour découvrir la prochaine occasion de participer.

AS4-27/2021F-PDF - 978-0-660-41311-2

